

Fiche de poste

Maitre de conférences associé

Intitulé du poste : Enseignant TPCAU

Statut : Maître de conférences associé

Charges : 160 h équivalent TD

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur handicapé.

La politique d'embauche de l'ENSA Paris-Est vise à améliorer la représentation des femmes au sein de ses effectifs conformément au plan d'égalité professionnelle hommes/femmes de l'établissement.

L'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est

L'Ensa Paris-Est, l'école d'architecture de la ville et des territoires, est l'une des 21 écoles nationales supérieures d'architecture françaises sous tutelle du ministère de la Culture. Établissement-composante de l'Université Gustave Eiffel, son projet pédagogique et scientifique se fonde sur une conception de l'architecture engagée dans la transformation de la ville et des territoires.

L'école se distingue aussi par sa capacité à inscrire l'architecture dans les enjeux contemporains - sociaux, environnementaux et territoriaux- et par sa contribution aux dynamiques de recherche et d'appui aux politiques publiques. Elle s'appuie sur des partenariats solides avec le monde académique, culturel et socioprofessionnel. Elle forme chaque année près de 800 étudiants et apprentis.

En licence, la formation s'organise autour de quatre champs de connaissances complémentaires à l'enseignement du projet architectural : histoire et théorie, cultures constructives, représentation et territoire ainsi qu'un parcours recherche spécifique. En master, quatre filières - *Architecture & Experience*, *Transformation*, *Fragments et éléments*, *structure & architecture* - permettent d'acquérir une pensée critique et de se construire sa propre posture d'architecte.

L'école forme également des candidats à l'HMONP, des docteurs et des étudiants de post-master : *DSA architecte urbaniste* et *DPEA Architecture des limites planétaires*. Son incubateur Échelle Un accompagne chaque année une vingtaine d'entrepreneurs dans le développement de leur entreprise d'architecture.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école

L'École dispose d'une unité de recherche, l'Observatoire de la condition suburbaine, qui est également composante de recherche de l'Université Gustave Eiffel, dont le champ scientifique s'étend de l'évolution des formes urbaines récentes à l'analyse environnementale et au jeu des acteurs décisionnels.

L'École a pour ambition aujourd'hui de donner une place plus importante à la recherche. Cette ambition se décline à trois niveaux :

1. Développer la recherche doctorale et l'accueil des doctorants en constituant un véritable « parcours recherche » dans le cursus du second cycle ;
2. Faire émerger de nouvelles problématiques de recherche en s'appuyant sur les problématiques propres aux enseignements spécifiques de notre école : les quatre filières de master et les formations post-diplôme ;
3. Augmenter les partenariats facilités par notre position privilégiée au sein d'un

campus universitaire - singulière pour une école d'architecture francilienne-, préciser la place que peut prendre l'architecture dans le champ plus large des savoirs universitaires et faire valoir les apports conjoints de la théorie, de l'histoire et de la pratique du projet d'architecture pour envisager les territoires et négocier la transition qu'appellent les préoccupations environnementales.

Mission et activités principales

Un studio de projet (11Sh) au S4

Enjeu général du S4

Le S4 constitue un semestre charnière qui vise à explorer les relations entre architecture, territoire et environnement. Grâce à un encadrement transdisciplinaire, il invite les étudiants.es à considérer l'échelle territoriale comme une condition essentielle du projet architectural. L'objectif est de comprendre comment l'habitat s'inscrit dans un milieu donné et comment le projet peut révéler et renforcer les interactions entre les différentes composantes du territoire.

Approche pédagogique

Chaque atelier développe cette thématique selon sa propre pédagogie, mais tous partagent une même ambition : apprendre à concevoir des interventions ancrées dans un contexte territorial et environnemental précis. Les étudiants.es sont amenés.es à analyser les caractéristiques d'un milieu, à identifier ses potentiels et ses contraintes, puis à proposer des réponses architecturales cohérentes à différentes échelles.

Compétences visées

À l'issue du semestre, les étudiants.es doivent être capables de :

Concevoir un projet d'architecture en relation avec son environnement, en tenant compte des dimensions paysagères, écologiques, sociales et territoriales.

Articuler les différentes échelles du projet, du territoire à l'architecture, en justifiant les choix effectués à chaque niveau.

Représenter avec précision la complexité du projet, en mobilisant des outils de représentation adaptés aux différentes échelles d'analyse et de conception.

Le candidate, par ses expériences pédagogiques et de praticien.ne, devra faire état d'une proposition pertinente au regard de la discipline, mais aussi valable en fonction des attendus du semestre. Il s'agira aussi d'articuler le studio de projet avec les grands champs disciplinaires qui structurent l'enseignement de la licence.

Activités en Licence (45h)

L'enseignante interviendra également de façon ponctuelle en licence dans différents cadres qui seront précisés et explicités lors de l'entretien. Voici néanmoins une liste non exhaustive des missions qui pourraient lui être confiées :

Participation à la Winter School

L'enseignant.e participe à la Winter School, workshop inter-années organisé durant l'inter-semestre. Cet événement, ouvert et inclusif, constitue un temps fort de la vie de l'école favorisant les échanges et les expérimentations pédagogiques entre les différentes promotions. Chaque édition est conçue et coordonnée par un.e commissaire désigné.e par les instances de l'ENSA.

Mission d'expertise lors des Grands Tours

L'enseignant.e est également amené.e à intervenir en qualité d'experte lors de trois Grands Tours organisés à la fin de chaque semestre. Ces temps d'échange collectifs prennent la forme d'un parcours à travers les ateliers et les productions de l'école, offrant un panorama des travaux réalisés. Véritables moments de partage pédagogique, ils rassemblent étudiants.es et enseignants.es autour d'une réflexion commune sur les projets, les démarches et les enseignements développés au sein de l'établissement.

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise

Architecte formé.e et expérimenté.e en architecture
Expérience professionnelle reconnue dans le domaine de l'architecture, mais aussi de l'urbanisme et/ou du paysage
Connaissances et expériences approfondies dans la conception du projet

Profil et candidature

Dossier de candidature et procédure d'admission

Pièces à fournir dans un seul document combiné nommé prénom.nom-candidature S4

- Curriculum vitae,
- Lettre d'intention pédagogique de 2 pages maximum
- Un document présentant les travaux, ouvrages, articles ou mémoires attestant de l'expérience du candidat.

Calendrier

1^{re} phase : admissibilité : Les candidatures seront examinées par un jury formé d'enseignants de l'école : réception par l'École du dossier en version numérique uniquement jusqu'au 22 juillet 2026 à l'adresse mail suivante : tristan.chadney@paris-est.archi.fr

2^e phase : entretiens en visio-conférence à l'issues de la pré-sélection sur dossier à partir du 24 août 2026

Contact pour les questions d'ordre scientifique : thibaut.barrault@paris-est.archi.fr

Contact pour les questions RH :
Nadine Decuyper: nadine.decuyper@paris-est.archi.fr